

LAURENT DE SUTTER

pop'philosophe

interview par Véronique Bergen

Laurent de Sutter

Après la loi

Puf, 272 p., 18 euros

Pornographie du contemporain.

«*Made in Heaven*» de Jeff Koons

La Lettre Volée, 64 p., 14 euros

Qu'est-ce que la pop'philosophie ?

Puf, 120 p., 7 euros

Jack Sparrow. Manifeste pour une linguistique pirate

Les Impressions nouvelles, 128 p., 12 euros

Laurent de Sutter (dir.)

Postcritique

Puf, 300 p., 21 euros

Laurent de Sutter (Ph. Hannah Assouline).

Professeur de théorie du droit, directeur de la collection «*Perspectives critiques*» aux Puf, Laurent de Sutter construit une œuvre singulière, puissante, qui interroge le contemporain. Au cours des derniers mois sont parus plusieurs essais importants, l'occasion pour *artpress* d'effectuer un point d'étape de sa pensée.

■ Un des enjeux de ton travail peut se définir comme une volonté de refonder, de révolutionner la pensée du droit. Peux-tu asseoir la différence entre droit et loi, différence que tu déplies dans *Après la loi*? Et retracer comment le légalisme, se tenant du côté de l'être, de la sanction, du dres-

sage des corps a étouffé l'espace du droit qui se tient du côté du devenir, de la casuistique? Ce serait une très longue histoire, qui nous ramènerait aux sources grecques et romaines de la juridicité occidentale. Disons que je fais l'hypothèse que l'invention grecque de l'idée de *nomos*, de loi abstraite s'appliquant à une infinité possible de cas, nous a engagés dans un oubli progressif de ce que d'autres traditions de par le monde ont continué à entretenir, à savoir ce que les Romains appelaient *ius*, «*droit*», soit l'ensemble des procédures par lesquelles sont fabriquées, établies, brisées ou reconfigurées les relations entre personnes, choses, idées, et même esprits ou dieux. Avec l'idée de «*loi*», au 5^e siècle avant notre ère, s'est faite jour une volonté intellectuelle et politique d'ordre, dont le but a été de forclure notre rapport fondamental au chaos en tant que seul lieu de création social, politique et même existentiel véritable. C'est plus que jamais sous ce régime de pensée que nous vivons aujourd'hui.

Tu as dirigé le recueil *Postcritique*. Ce manifeste en appelle à une sortie de l'âge de la critique. Par son obsession d'avoir raison et de vaincre, la posture critique prend le visage d'un tribunal. Peux-tu articuler le lien entre l'appel «*Pour en finir avec la critique*» et le désir d'en finir avec la loi? Le lien qui existe entre critique et loi est simple: la critique a toujours besoin de la loi pour fonctionner. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il n'y a de critique que du jugement, comme on le sait depuis Kant. Lorsque Gilles Deleuze, lisant Nietzsche, en appelait à en finir avec le jugement, il en appelait en réalité à en finir avec la loi qui fonde toute critique, en tant que celle-ci préexiste toujours à ce qu'elle juge. Autrement dit, il n'y a de jugement selon la loi que toujours-déjà préjugé. Pour moi, retrouver la création chaotique du droit contre l'ordre de la loi implique donc d'en finir avec la critique comme appareil de pensée se protégeant des conséquences de toute rencontre véritable. Car il n'y a de rencontre que risquée, que déjouant la logique des catégories qui prétendent la juger, et forçant à leur remise en cause, à leur réinvention.

L'œuvre conceptuelle que tu construis entraîne un renouvellement de la question du sujet. En quoi la pensée de la jurisprudence (qui intéressait tant Deleuze) et l'invention du droit produisent-elles un dépas-



sement de l'humanisme (de l'opposition sujet/objet) en direction de subjectivités, de personnes humaines et non-humaines ?

Un des traits les plus décisifs du triomphe du *nomos* en Occident est la manière dont son règne a rétréci notre monde sur celui des sujets comme sub-jets, comme figures subordonnées à l'ordre. Tout se passe comme s'il n'y avait de place pour autre chose que les humains que par défaut. Les systèmes juridiques qui n'ont pas cédé à la tentation de la loi ont conservé, eux, la possibilité que toute chose, tout type d'être, puisse entrer dans le réseau de liens que le droit machine. C'est encore le cas du droit musulman, qui envisage très sérieusement la place des *djinn*s dans un mariage. C'est le cas du droit de l'Inde classique, qui articule de manière puissante la place des dieux et celui des humains. C'est bien entendu le cas dans la plupart des anthropologies non classiques, comme l'ont très bien montré Philippe Descola ou Eduardo Viveiros de Castro. Mais ça redevient le cas chez nous aussi, où la pression écologique rend à nouveau pensable le fait que les animaux et même les arbres puissent tout autant être dits sujets que ceux qui s'étaient réservés le monopole de ce statut jusque-là.

MACHINE DE GUERRE

Comme le droit, la pop'philosophie à laquelle tu viens de consacrer un essai percutant redonne voix aux affects. Cette pop'philosophie à laquelle Deleuze aspirait entend non pas questionner des objets pop, de la pop culture, mais faire monter la philosophie à son régime pop'. Cela implique de se libérer d'une certaine manière hégémonique de faire la philosophie, de quitter l'herméneutique pour la pragmatique des conséquences. Pourrais-tu développer la portée de l'apostrophe dans «pop'» et pointer certains traits de la pop'philosophie – intensification de la pensée, postulat du «tout vaut»? De la même manière que le droit constitue un dispositif de mise en relation de tout, je crois qu'il n'y a de pensée possible que de n'importe quoi, n'importe comment et par n'importe qui, dans un mouvement de démocratie absolue. Par contraste, l'histoire de la philosophie (qui a défendu l'idée de *nomos* davantage que n'importe quelle autre discipline, à commencer par le droit) est l'histoire de l'organisation de la distribution inégale de la grandeur et même de l'être. Aujourd'hui, sans doute à nouveau du fait de la pression écolo-

gique, nous constatons qu'il n'y a aucune raison d'accorder un privilège ontologique à quoi que ce soit. Je pense bien sûr aux travaux de Bruno Latour, Isabelle Stengers, Tristan Garcia, Emanuele Coccia, entre autres. Ce ne sont pas les êtres qui importent, mais les conséquences que la rencontre avec une chose, un objet, une créature, une idée, quoi que ce soit, est susceptible de produire. S'il y a de l'être, il n'arrive qu'après, comme l'estampille du fait que, en effet, cela a fait quelque chose, que cela nous a affecté de quelque manière que ce soit. Par «affecté», cependant, il ne faut pas entendre «ému»: l'affection n'est pas une question de sensibilité mais de corps qui se rencontrent, pour autant qu'on accepte, comme l'avait suggéré Spinoza, que tout est corps.

Dans Qu'est-ce que la pop'philosophie ?, tu poses la pop'philosophie en machine de guerre contre la philosophie. Dans Jack Sparrow. Manifeste pour une linguistique pirate, tu montres que la piraterie s'avance comme une machine de guerre torpillant la Couronne, c'est-à-dire la loi, le pouvoir. Dès lors qu'elle subvertit la langue, la question de la vérité, qu'elle déstabilise l'épistémologie de la loi et se tient du côté de la séduction généralisée, la piraterie incarne-t-elle une des manières de faire de la pop'philosophie? Absolument. Ce qui caractérise la piraterie est d'abord son pragmatisme de la prise. «Take what you can/ Give nothing back», comme le dit Jack Sparrow. Si la «pop'philosophie» est la manière de se confronter à ce qui est en refusant toute critique, son but consiste à substituer autre chose à la tentation du jugement, qu'on pourrait appeler, avec Deleuze, «clinique». Par là, il faut entendre non pas la volonté de soigner ou de faire attention, mais plutôt celle de travailler à construire des différences, à faire la différence. Mais la différence est toujours ce que refusent l'ordre et les principes légaux que celui-ci prétend tirer de la «nature», donc du sol sur lequel il s'inscrit. Carl Schmitt parlait d'ailleurs de «*nomos* de la Terre». C'est cet ordre que prétend déjouer la logique anarchique, maritime, de la piraterie, au profit d'une réinvention souple, ivre, séductrice, de la langue, devenue manière de redistribuer les coordonnées officielles du monde.

Dans tes essais, notamment dans *Pornographie du contemporain*. «Made in Hea-

ven» de Jeff Koons, tu t'engages dans un au-delà du jugement, un au-delà de la critique. Tu sembles défendre une équivalence entre critique (esprit critique, théorie critique) et jugement, tribunal. Or, toute critique n'est pas kantienne, ne reconduit pas au jugement. La critique et clinique de Deleuze par exemple... Je ne suis pas d'accord. Je pense que la critique sous toutes ses formes, y compris celles qu'elle prend chez Marx, Nietzsche ou Michel Foucault, répond inévitablement à une manière de jugement, dans la mesure où elle refuse de céder au pragmatisme. Pour le dire autrement: les critiques ne s'en foutent pas assez; ils demeurent encore trop obsédés par l'idée de lucidité, surtout Nietzsche du reste, qui était intégralement grec dans son rapport à la lumière. Pour ma part, je milite pour le contraire de la lucidité, c'est-à-dire pour un nouvel obscurantisme, un aveuglement généralisé qui fasse de la possibilité de la vue une surprise douteuse. En réalité, nous voyons trop bien. Partout, nous détectons la violence, la domination, le pouvoir, le capitalisme, les forces cachées, etc. Cette obsession paranoïaque pour ce qui se trouve derrière, pour les causes que nous croyons détecter partout, et mieux que quiconque, est ce qui nous rend bêtes et nous met à la merci de ceux que nous prétendons ainsi dénoncer. C'est hélas tout particulièrement vrai à gauche.

«La pop'philosophie est un style»: telle est la première des dix thèses que tu poses. Un mot sur ton souci du style, son rapport à l'ascèse, sachant que tu es un étincelant et redoutable styliste? Merci. C'est un compliment qui me touche beaucoup. Il faut toutefois préciser que, par «style», il faut entendre mode d'être davantage qu'écriture. Mais puisqu'on parle d'écriture, disons que j'essaie de faire pauvre et sec, surtout pas écrivain. J'ai en horreur la fascination pour le joli, la poésie, la littérature, qui obsède une grande partie de la pensée contemporaine. Je crois que nous avons besoin de dureté, de minéralité, pas de mignardises plus ou moins inspirées. Prétendre ouvrir ses portes au n'importe quoi n'est pas une manière de gentillesse hospitalière. Au contraire, cela repose sur l'idée qu'il n'y a d'accueil véritable que de ce qu'on déteste. Être désagréable, déplaisant, me paraît donc la condition première de toute pratique véritablement «pop'philosophique». ■